

MAIRIE DE

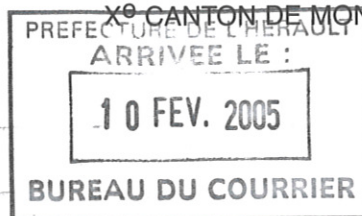


JUVIGNAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X^e CANTON DE MONTPELLIER



Nombre de conseillers
 En exercice : 29
 Présents : 22
 Votants : 29
 Date de la convocation : 1^{er} février 2005

N° 10

L'an deux mille cinq et le sept du mois de février, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mmes LABORDE, ROMERO, M.M. OUSSET, ALLOUCHE, Mme DE HULLESSEN, M.M. SAUVAN, CHARRIERE, BOUISSEREN, LE NGUYEN, MUNOZ, ALBARIT, Mmes FONS VINCENT, BOUQUET, M. MORENO, Mmes POUZOULET, HARO, M.M. FEVRIER, BOUSQUEL, Mmes PETARD, AZEMAR.

PROCURATIONS : M. ELLUL en faveur de M. CHARRIERE
 M. CONTE en faveur de M. MUNOZ
 Mme GARCIA en faveur de Mme LABORDE
 M. ROUANET en faveur de M. BOUISSEREN
 Mme CARRETIER en faveur de Mme ROMERO
 Mme PETIT en faveur de M. MORENO
 Mme RAMON BOTONNET en faveur de LE NGUYEN

SUBVENTIONS 2005

Rapporteur : Monsieur OUSSET

Il est proposé au Conseil Municipal

- d'adopter les propositions de subventions reprises ci-dessous, qui ont été examinées par les commissions concernées :

	SUBV 2005	observ		SUBV 2005	observ
Tennis Club Municipal	3 811 €				
Avenir sportif de Juvignac	15 250 €		Juvignac Occitan	305 €	
Association Sportive du Golf	700 €		Plaisir de lire	1 000 €	
Juvignac Karaté Club	2 000 €		Juvignac Bridge	200 €	
Ecole de danse classique	1 200 €		Atelier les arts décoratifs	280 €	
Juvigym	1 000 €		OGEEC	85 750 €	
Association "Les Félines"	4 000 €		Plaisir auto-rétro	500 €	
Juvignac Hand-Ball	5 000 €		Quintessence	8 373 €	
Association culture vietnamienne	1 000 €		Coop. scolaire élém. garrigues	12 775 €	
Juvignac Badminton	500 €		Coop. scolaire mat. garrigues	3 800 €	
Juvignac Basket Association	2 000 €		Coop. scolaire élém. Fontcaude	6 820 €	

Autosports	500 €		Coop. scolaire mat. Fontcaude	1 836 €	
Lou Cantou des Aînés	6 600 €		Association des Anciens Combattants de Juvignac	800 €	
Fondation Maréchal de Lattre	100 €		Prévention Routière	690€	
Groupement des intellectuels aveugles et amblyopes	100 €		Comité de défense du Cru Saint Georges	400 €	Sous réserve de la fourniture des dossiers
Association du Personnel Communal de Juvignac	925 €		Association départementale des infirmes moteurs cérébraux	400 €	
Pupilles Orphelins des Sapeurs Pompier	100 €	Sous réserve de la fourniture des dossiers	Espoir pour un enfant	200 €	Sous réserve de la fourniture des dossiers
Secours Catholique	100 €	Sous réserve de la fourniture des dossiers	Sclérosés en plaques	100 €	Sous réserve de la fourniture des dossiers
Diabétiques de l'Hérault	100 €	Sous réserve de la fourniture des dossiers	Secours Populaire	100 €	Sous réserve de la fourniture des dossiers
TOTAL			169 315 €		

- de dire que les crédits sont inscrits au BP 2005 - ARTICLE 6574

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur OUSSET à l'unanimité des suffrages à l'exception de :

- de l'association « les Félines » (4 contre),
- de l'association « O.G.E.E.C. » (5 abstentions)
- des associations « Comité de défense du Cru Saint Georges, Association départementale des infirmes moteurs cérébraux, Pupilles Orphelins des Sapeurs Pompiers, Secours Catholique, Diabétiques de l'Hérault, Espoir pour un enfant, Sclérosés en plaques, Secours Populaire » (5 refus de vote).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 10 FEV. 2005
et publication
le 10 FEV. 2005

Le Maire

